



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°43/2023

**Objet : Convention d'objectifs et de financement « Subvention de soutien aux formations BAFA, BAFD et séjours vacances » avec la Caisse d'Allocations Familiales.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la Ville de L'Isle-Adam est signataire d'une convention territoriale globale.

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales propose aux signataires de cette convention, la signature de la convention d'objectifs et de financement « Subvention de soutien aux formations BAFA, BAFD et séjours vacances », qui a pour objet de soutenir les formations BAFA, BAFD et/ou séjours de vacances.

Considérant que cette convention définit les modalités d'intervention et de versement de cette subvention pour une durée de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024.

### DÉCIDE

- **de signer** avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise, la convention d'objectifs et de financement « Subvention de soutien aux formations BAFA, BAFD et séjours vacances » pour une durée de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024.

L'Isle-Adam, le 24 mars 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230324-43-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023

Mise en ligne le 24 mars 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,



**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)